

HELLI'MAG

Bulletin d'information municipal

N°6



édition - janvier 2020



Le Mot du Maire

Nous voilà déjà à la fin de notre sixième année de mandat

et je ne peux que vous remercier de la confiance que vous avez accordée à l'équipe municipale, qui a oeuvré pour l'amélioration du cadre de vie de notre commune.

Je suis très reconnaissant à cette même équipe de m'avoir soutenu pendant ce mandat.

La richesse de ce bulletin permet à nouveau de mettre en exergue la vitalité de notre village et ceci grâce au dynamisme de nos associations, qui au travers de leurs nombreuses manifestations, rayonnent au-delà des limites communales.

Le mandat du conseil municipal s'achève avec plusieurs opérations en cours dont certaines ne seront pas terminées en mars prochain, comme la restauration de l'orgue et la création de places à bâtir.

Je vous adresse, au nom de la municipalité et des employés municipaux, nos meilleurs voeux pour 2020.

Romuald Yahiaoui

SOMMAIRE

Conseils Municipaux	pages 3 - 6
Infos municipales	pages 7 - 9
Travaux & Projets	pages 10 - 11
Associations	pages 12 - 19
Périscolaire	pages 20 - 21
Ecoles	pages 22 - 28
Municipalité	pages 29 - 31

Conseils Municipaux

Séance du 4 avril

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

Approuve le procès-verbal du conseil municipal du 7 décembre 2018

Accepte le transfert de crédit du chapitre 022 « dépenses imprévues » au chapitre 66 « charges financières » article 6688 d'un montant de 45 € afin de permettre la prise en charge des frais financiers afférents à la ligne de trésorerie mise en place en 2018 pour pallier au décalage entre les dépenses d'investissement et l'encaissement des recettes,

Désigne Mme ZOLOTAREFF Céline, présidente de séance pour la présentation du compte administratif 2018 et approuve à l'unanimité des membres présents (13 voix pour dont 1 procuration) le compte administratif 2018 ainsi que le compte de gestion 2018 établi par le receveur municipal.

	Recettes (€)	Dépenses (€)
Fonctionnement	417 474.10	310 709.07
Investissement	319 995.43	295 630.94

Résultat de l'exercice 2018 : 131 129.52 €

Résultat de clôture de l'exercice 2018 : 159 667.16 €

A l'unanimité, approuve l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

Excédent d'exploitation constaté		206 211.97 €
Déficit d'investissement	001	46 544.81 €
Exécution du virement à la section d'investissement	1068	75 355.81 €
Affectation à l'excédent reporté	002	130 856.16 €
Restes à réaliser dépenses		128 950.00 €
Restes à réaliser recettes		100 139.00 €

Accepte la proposition du Maire de ne pas augmenter les taux des taxes pour l'année 2019

Taxe d'habitation : 15.53 %

Taxe foncière bâti : 11.31 %

Taxe foncière non bâti : 34.20 %

Approuve à l'unanimité le budget primitif M14-2019 du budget principal dont la balance s'établit comme suit

	Recettes (€)	Dépenses (€)
Fonctionnement	521 483	521 483
Investissement	459 733	459 733

Décide d'attribuer les subventions suivantes aux associations pour l'année 2019 :

Amicale des pompiers	562.40 € à l'unanimité
ASH	1100 € à l'unanimité
Association Sport Culture Loisirs	150 € à l'unanimité
Club VTT	150 € à l'unanimité
Conseil de Fabrique	70 € à 6 voix pour, 4 abstentions et 2 voix contre (Mme BECKER Martine a quitté la salle lors du vote)
Les Portes de la Mémoire « The gates of MEMORY »	150 € à l'unanimité
HELLIM'Anim	150 € à l'unanimité (Isabelle ISELER et Céline ZOLOTAREFF ont quitté la salle lors du vote)
Les p'tits HELLI-DIFF	150 € à 12 voix pour, 1 voix contre (Mme FREIS Stéphanie a quitté la salle lors du vote)
Club canin	150 € subvention exceptionnelle, à l'unanimité
Prévention routière	30 € à l'unanimité
USEP	338 € à l'unanimité
Sécurité civile	30 € à l'unanimité

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
à 5 voix contre, 6 abstentions et 2 voix pour :
refuse la proposition de rachat du Maire à 4200 € TTC pour le matériel de l'ancienne boulangerie 5, rue d'Insming (faisant partie du fonds de commerce et non acquis par la commune lors de l'adjudication)

Décide à 9 voix pour et 4 abstentions
de ne pas vendre l'usoir communal devant la maison de M. TRUSCELLO 2, rue du Rodeck et de se conformer aux termes de la délibération prise en 2006.

A l'unanimité, accepte le transfert de bail de M. QUIEPPE François à M. JORAND Christophe par voie de cession

Séance du 20 mai

Approuve le procès-verbal du conseil municipal du 04/04/2019

A l'unanimité, approuve la demande de mise en non-valeurs des créances sur les exercices antérieurs, pour un montant total de 200 € et décide d'inscrire cette dépense à l'article 6541 « pertes sur créances irrécouvrables » du budget général.

A 12 voix pour et une abstention, décide d'adopter le budget annexe du lotissement « Les Orchidées », équilibré en section de fonctionnement à 313 136 € TTC et en section d'investissement à 156 568 € TTC.

- A 12 voix pour et une abstention,
- 1) décide de fixer le prix de vente de l'are à 5 000 € TTC
 - 2) décide de verser une subvention d'équilibre de 32 568 € du budget PRINCIPAL au budget annexe LOTISSEMENT
 - 3) décide de modifier le budget principal comme suit :

Dépenses de fonctionnement :

Compte 6521 = + 32.568 €

Compte 023 = - 32.568 €

Recettes investissement :

Compte 021 = - 32.568 €

Compte 024 = + 32.568 €

A l'unanimité :

- 1) autorise l'ONF à réaliser une coupe de toute la parcelle He2, atteinte par les scolytes
- 2) approuve les travaux forestiers pour l'année 2019, d'un montant prévisionnel de 250 €.

Séance du 27 septembre

Approuve le procès-verbal du conseil municipal du 20/05/2019

Accepte, à 10 voix pour et 2 abstentions, le transfert à la CASAS du paiement des cotisations du SDIS à partir de 2020 ; approuve le rapport de CLECT du 13 mai 2019, fixant les nouvelles attributions de compensation des communes de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie.

A 11 voix pour et 1 voix contre, décide :

d'acquérir la parcelle Section 20 N° 41 d'une surface de 18 ares 15 appartenant à Mme SCHOUBRENNER Colette

de fixer, en accord avec le vendeur, le prix d'achat à 600 € HT l'are ; soit un montant total de 10890 € (dix mille huit cent quatre-vingt-dix euros)

de prendre en charge tous les frais résultant de cette transaction ;

d'autoriser M. le Maire à signer l'acte notarié au nom et pour le compte de la commune

A l'unanimité, consent à la cession des futurs terrains à bâtir situés à HELLIMER (Moselle) dans le lotissement « les Orchidées » et qui seront cadastrés après réalisation des travaux de viabilisation (subdivision de parcelles en section 14 des parcelles n°243 et 245) au prix de 5 000 € TTC de l'are.

A l'unanimité, décide d'attribuer le marché de travaux de création du lotissement « les Orchidées » à l'entreprise MAEVA 57910 HAMBACH pour un montant de :

76 115,88 € HT en tranche ferme.

37 778,88 € HT en tranche conditionnelle

et autorise M. le Maire à signer les marchés.

A l'unanimité, décide d'attribuer le marché de travaux pour la requalification de l'éclairage public communal à l'entreprise TERRALEC 57600 OETING pour un montant de 48 178,00 € HT et autorise M. le Maire à signer tous les documents correspondants à ce marché,

A 10 voix pour et 2 abstentions (M. Pierre KOENIG a quitté la salle et n'a pas participé au vote) décide de ne pas libérer les retenues de garantie à l'entreprise DA COSTA suivant le relevé ci-dessous :

Entreprise	Situation marché	Réf pièces	Montant (€)
DA COSTA	Réceptionné avec réserves le 22/06/2016	310140531	639.33
		326900931	299.95
		347591031	17.32
		349480131	201.17
		414180031	16.16
		414180131	325.76
Pour le compte de la commune			1 499.69 €

compte-tenu des nombreuses malfaçons du marché qui ont fait l'objet de nombreux courriers à l'entreprise qui sont restés sans réponse.

Séance du 29 novembre

Approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 27/09/2019 à l'unanimité

A l'unanimité, donne son accord pour la régularisation du marché attribué à l'entreprise GETRAMAC, d'un montant H.T. de 31 346.50 €, pour la pose de bordures et la remise à niveaux de regards le long de la rue Nationale

A l'unanimité, décide de ne pas restituer la caution de 580 € aux locataires du logement 2B, rue de l'école et de l'imputer sur les arriérés de loyer

A l'unanimité, autorise le Maire à participer à la mise en concurrence organisée par le Centre de Gestion de la Moselle pour le renouvellement des assurances couvrant les risques statutaires (risque employeur) et les garanties Prévoyance (risque agent)

A l'unanimité, accepte la prise en charge par la commune de la cotisation de l'Amicale du Personnel Administratif du Canton de Grostenquin, compte-tenu de sa vocation professionnelle.

A l'unanimité, décide d'acheter un défibrillateur avec installation, mise en service et information technique auprès de l'entreprise SCHILLER, retenue par la CASAS dans le cadre d'une demande d'achat groupé de défibrillateurs ; précise qu'il sera installé à la salle socio-culturelle 41, rue d'Insming.

Approuve le rapport d'activité 2018 de la CASAS (3 voix pour et 7 abstentions)

A l'unanimité, approuve les modifications des statuts du SI2E prenant en compte l'entrée de la commune de MORHANGE et le retrait des communes de Biding et de Laning

A l'unanimité, décide de prendre une motion sur le plan de restructuration de la D.G.F.i.P. qui réaffirme la volonté du Conseil Municipal de conserver des services de proximité en milieu rural et demande que le service de gestion comptable soit conservé à Grostenquin.

A 5 voix pour et 5 abstentions, adopte la modification des statuts portant sur l'ajout de la compétence facultative : « animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant de l'Albe et don extension de la Sarre au Syndicat des Eaux et Assainissement Alsace Moselle (SDEA) de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie.

Infos Municipales

Etat civil

Les naissances

Margaux MARTIN, née le 1 avril 2019
Emma SCHMITT, née le 4 avril 2019
Noémie JAGER, née le 5 septembre 2019

Thibaut CIBOTARU, né le 17 octobre 2019
Livio SUTERA, né le 3 décembre 2019
Arthur MARTIN, né le 8 décembre 2019

Les décès

Mme Odette NISI, née DALSTEIN (87 ans) le 8/03/2019 à MORHANGE
M. Pascal KOLLA (56 ans) le 16/06/2019 à THIONVILLE
Mme Marie-Antoinette SCHANG, née PETIT (96 ans) le 5/7/2019 à LONGEVILLE-LES-SAINT-AVOLD

Les Mariages

Didier KRAUSER - Catherine CLAULIN le 22 juin 2019
Marcus MAURER - Régine KOLLA le 22 juin 2019
Alexandre DUQUETTE-GIGUERE - Amandine PIECHOCKI le 16 août 2019
Kévin BARO - Mélanie STUBER le 14 septembre 2019
Jean-Pierre HILPERT - Térésa SARDO le 21 septembre 2019

La doyenne est Mme ZEINER Jeanne (91 ans)
Le doyen est M. MONSEL René (92 ans)



Bruits de voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, scies électriques, perceuses, raboteuses etc. ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8H30 à 12H et de 13H30 à 19H
- les samedis de 9H à 12H - et de 14H à 18H30
- les dimanches et jours fériés de 10H à 12H

RESPECT ET TOLERANCE
APPRENONS A BIEN VIVRE ENSEMBLE

Elections



Pour vous inscrire, trois solutions :

- en utilisant le service en ligne (sur le site service-public.fr)
- par correspondance en envoyant à la mairie de votre commune la photocopie de votre pièce d'identité et de votre justificatif de domicile ainsi que le formulaire de demande d'inscription complété (disponible sur service-public.fr)
- ou en mairie en présentant une pièce d'identité récente, un justificatif de domicile et le formulaire de demande d'inscription complété.

À savoir :

Les citoyens de l'Union européenne qui résident en France ont également le droit de participer à ces élections, dès lors qu'ils sont inscrits sur les listes électorales complémentaires .

Reportage Photos

La commune a fait réaliser un reportage de photographies aériennes du village. Les planches photos de ce reportage sont consultables en mairie (pendant les heures d'ouverture). Si vous êtes intéressés par des clichés, il sera possible de vous en fournir au format informatique. Il vous suffira de nous donner votre adresse mail ou de nous fournir une clé USB.



Brûlage des déchets verts

D'une manière générale, la pratique du brûlage des ordures ménagères à l'air libre est interdite. Ce principe est énoncé dans l'article 84 du règlement sanitaire départemental et par l'arrêté N° DDT/SABE/NPN-n° 48 en date du 22 juillet 2016, édicté par le préfet.

Il convient de préciser que les déchets verts produits par les ménages (issus de la tonte de pelouse, de la taille d'arbres et d'arbustes...) sont assimilés à des déchets ménagers. Leur brûlage est une source importante d'émission de substances polluantes. Il peut également être à l'origine de troubles de voisinage en générant odeurs et fumées. En outre, il représente un risque en matière de propagation d'incendie.

Brûler ses déchets verts à l'air libre peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à **450 €**. De plus, les voisins incommodés par les odeurs peuvent engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.



Emploi d'été



Comme il en est de coutume, la commune a mis à profit les vacances d'été pour l'entretien des abords des bâtiments et espaces publics.

Après ces travaux de nettoyage, Manon, Emilie, Bryan, Valentin, Erwan et Joann, encadrés par le Maire et l'ouvrier communal auront contribué à la mise en valeur de l'hôtel à insectes confectionné par les élèves du périscolaire l'an dernier.

Celui-ci a été installé sur le parking de la mairie, à proximité de la cour du périscolaire.

CASAS

Le nouveau site internet de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie (CASAS) est en ligne !

Celui-ci a fait l'objet d'une restructuration, afin d'apporter une multitude d'informations pratiques sur le fonctionnement de la CASAS mais également sur ses compétences et son attractivité. Ce portail numérique offre tout renseignement utile et actualisé à l'internaute, qui y trouvera également la présentation des 41 communes membres.

adresse : www.agglo-saint-avold.fr

Agence Postale Communale

En progression de 12 % par rapport à l'année précédente, la fréquentation de l'Agence Postale Communale est en moyenne de 74 passages par mois (sans compter les dépôts / retraits de courrier ou colis). En plus des opérations courantes, il est également possible d'y commander des pièces de la monnaie de Paris : avis aux collectionneurs.

Marie-Reine vous y accueille le :

Lundi de 14 h à 16 h / Mercredi de 09 h à 11 h 30 / Vendredi de 14h à 16 h 30

Travaux & Projets

Travaux

Ecole

Le parking face au city-stade a fait l'objet d'un aménagement afin de le rendre plus pratique et accessible en tous temps. Cet aménagement doit permettre de meilleures conditions de circulation lors des sorties d'écoles !

Ces travaux ont fait l'objet de l'octroi d'une subvention de la part de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipe-ment des Territoires Ruraux 2018, à hauteur de 48% avec la mise aux normes électrique de l'école primaire

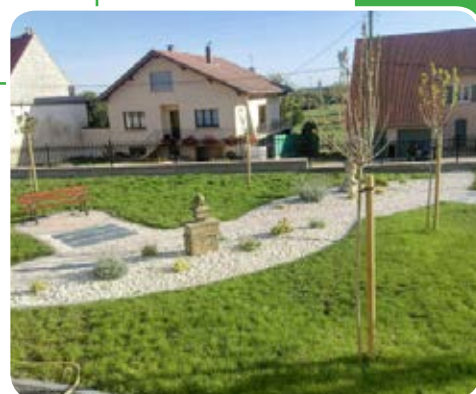


Les deux classes ont été équipées de vidéoprojecteurs interactifs (VPI). Ces équipements contribueront à favoriser l'innovation pédagogique et la transformation des pratiques pédagogiques dans l'école. La personnalisation des parcours de tous les élèves et l'acquisition des compétences numériques (au service de l'acquisition des fondamentaux).

Cette opération d'un montant de 8 156,40 € a été réalisée avec le concours financier de l'Education Nationale (3 441,60 €) et de la Communauté d'Agglomération (815,64 €)

Jardin Arrière de la Mairie

Les travaux d'aménagement du jardin arrière de la mairie sont terminés. Nous espérons que ce jardin deviendra rapidement un lieu de rencontre intergénérationnel pour les habitants de la commune. Celui-ci est déjà utilisé par notre périscolaire ainsi que par des joueurs de pétanque et de mölki.



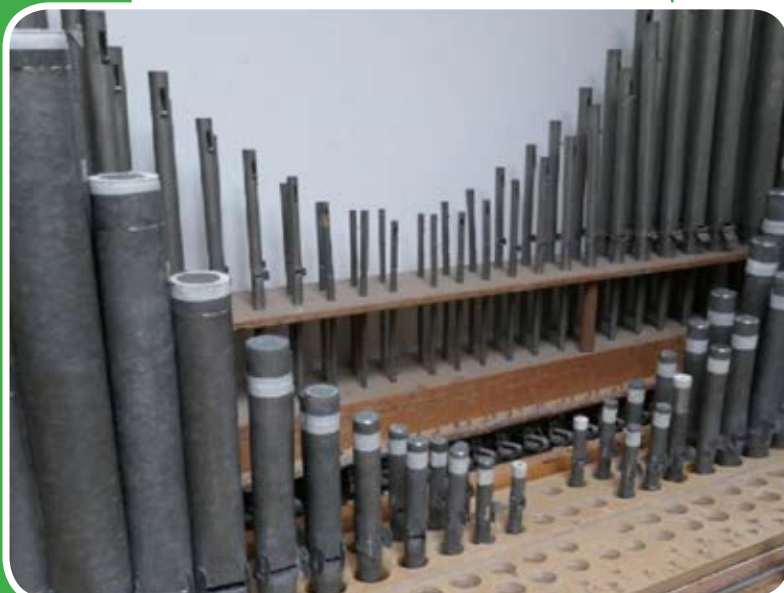
Voirie

En corrélation avec les travaux de réfection de l'enrobé de la RD 674 effectués par le département, la commune a procédé à la pose de caniveaux le long de la rue Nationale. Ces travaux pourront permettre la création future d'un trottoir.

Eclairage public

Les travaux de rénovation de l'éclairage public ont démarré par la pose de 3 luminaires au carrefour de la rue Nationale et de la rue d'Insming. La suite des travaux débutera en février. La durée prévisionnelle du chantier est de 3 semaines. L'entreprise responsable des travaux est la société TERRALEC.

Cette opération est subventionnée en partie par l'Etat (dispositif DETR) et le Département (AMITER), elle va aussi générer des économies d'énergie.

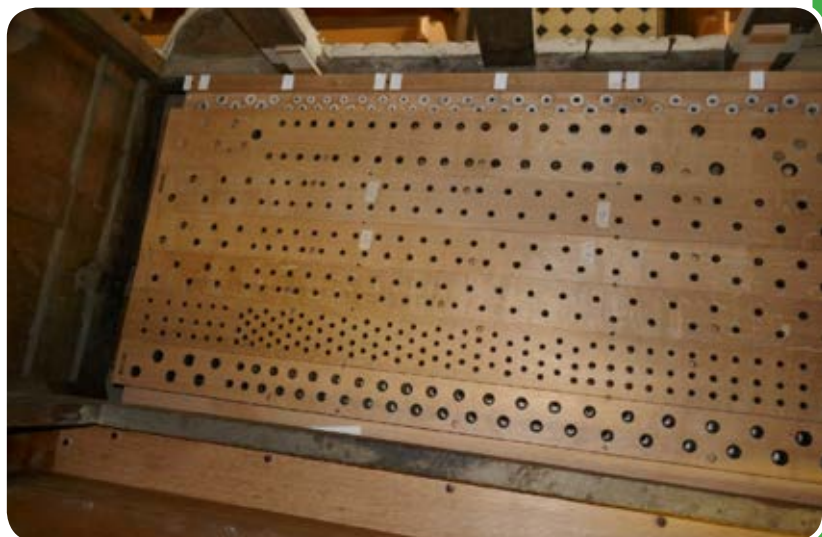


Orgue

Etat d'avancement :

En atelier, la restauration de la tuyauterie en métal et la construction des tuyaux neufs, en bois et en métal, sont achevés. Les éléments neufs de la mécanique du positif sont en cours de confection. Sur site, le sommier neuf du positif a été mis en place dans le buffet ancien.

Les travaux se termineront au second trimestre 2020, de manière à ce que la phase d'harmonie et d'accord, qui est très importante pour la réussite de la restauration, puisse se faire dans de bonnes conditions, avec une température ambiante naturelle d'au moins 15°C dans l'église.



Associations

A.S.H.



Equipe sénior

L'ASH compte cette saison 2 équipes séniors en Régional 3 et 4ème division de district et deux équipes de jeunes.



Remise coupes



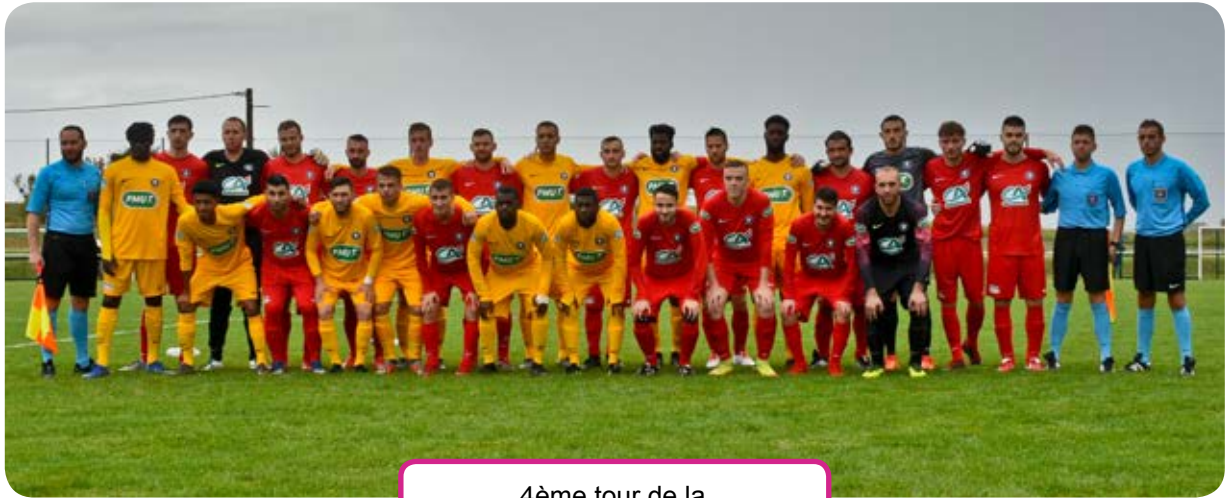
Equipes Jeunes

En plus de ces traditionnelles manifestations annuelles, à savoir le carnaval fin janvier et la fête d'été début juillet, le club a aussi organisé le premier challenge de la «Menuiserie Koenig» ! Ce premier tournoi de football pour les jeunes s'est déroulé fin août et a vu la participation d'une dizaine d'équipes.

De plus, et pour la première fois de son histoire, le club, au travers de son équipe fanion a accédé au 4ème tour de la coupe de France et a accueilli le dimanche 29 septembre l'équipe d'Epinal pensionnaire de National 2.

4 niveaux séparaient les 2 équipes et malgré sa combativité et son fairplay, l'équipe de Hellimer s'est inclinée 8 buts à 1.

Et pour ce match exceptionnel il y avait du monde autour du terrain !! plus de 300 supporters étaient présents autour du terrain de foot municipal pour assister à ce moment festif et populaire pour le club. Les bénévoles ont assuré les bonnes conditions de ce match et à la fin les joueurs des deux équipes se sont retrouvés pour un verre de l'amitié, contribuant ainsi à la fête populaire qu'était ce match, comme le souhaitait le président de l'ASH, Marc Haven.



4ème tour de la Coupe de France



Equipe Séniors et Jeunes

SENIORS Régional 3 Groupe G

Classement	Equipe	Points
1	Hombourg Haut	24
2	Farebersviller	19
3	Reding AS	18
4	Butten USIDV	16
5	Merlebach	16
6	Bliesbruck AS	12
7	Soucht US	11
8	Behren US	9
9	Petite Rosselle ES	8
10	Avenir ASI	7
11	Hellimer AS	5
12	Bettborn Helling	4

SENIORS 4ème DIVISION Groupe L

Classement	Equipe	Points
1	Hellimer AS 2	21
2	Riche FC	18
3	Kappelkinger AS	16
4	Benestroff US 2	13
5	Sarralbe FC 2	12
6	Francaltroff FC 2	11
7	Vic sur Seille SC 2	5
8	Hilsprich US 2	3
9	Fénétrange Mitter	0

Club de Gym

L'Assemblée Générale de l'Association « SPORTS, CULTURE et LOISIRS » d'Hellimer s'est tenue le jeudi 05 décembre en présence de nombreux membres adhérents à l'association. Ce fut l'occasion de présenter le rapport moral d'activités pour l'année écoulée.

Au total, 34 séances de gym douce ont eu lieu cette année, comme toujours le vendredi matin de 9h45 à 10h45.

Une manifestation pour le Téléthon a eu lieu le 03 novembre 2018 en partenariat avec la Chorale Mélody. **1.135,65 €** ont pu ainsi être reversés à l'AFM Téléthon.

Le 8 mai a eu lieu la fête de la gym dans une ambiance sportive et enjouée où un magnifique gâteau célébrant les 35 ans de l'Association fut dégusté.

Une sortie marche a été organisée le 14 juin à Mittersheim le long du canal et s'est poursuivie par un repas clôturant ainsi la saison.

Une Assemblée Générale Extraordinaire s'est tenue le 21 juin, elle avait pour but d'adopter de nouveaux statuts « rajeunis » et de préciser le rôle de chacun.

A noter la bonne santé financière de l'Association et l'ambiance sportive, gaie et chaleureuse.



Pour la prochaine saison, outre les séances de gym douce du vendredi matin le club a plusieurs projets :

- une initiation au Qi Gong par une animatrice formée dans cette discipline,
- une fête de la gym,
- une sortie « marche »
- un téléthon avec la chorale Mélody,

Hellim'Anim

Le foyer rural « Hellim'Anim » a été créé le 18 juin 2014 et totalise désormais 107 adhérents. Il est à l'origine de la création du « Périfantastique » dès la rentrée scolaire de 2014. Sa vocation est de faire vivre l'accueil périscolaire et de participer à l'animation du village.



Année 2019 et perspectives :

- En collaboration avec l'Association Fanabriques et notre directeur d'école, nous poursuivons les ateliers LEGO bimestriels dans le local de la Laiterie par le biais de la signature d'une convention de mise à disposition avec la Mairie. Les ateliers comptent régulièrement 16 enfants. Les sessions 2019/2020 ont lieu les samedi 05 oct, 7 déc, 1er fév, 4 avril et 6 juin. L'inscription se fait sur le site de Fanabriques. Elle permet d'avoir accès à de nombreux avantages sur les achats des boîtes LEGO et sur les expositions annuelles.

- La soirée « Beaujolais Nouveau » 2019 a réuni près de 60 personnes inscrites au repas. Une animation musicale a été prévue pour le plaisir de nos invités. La prochaine soirée Beaujolais aura lieu le samedi 21 novembre 2020.

- La « Flambée des sapins » du 12 janvier 2020 a réuni environ 65 personnes (comme l'année passée). Nous avons récolté un peu moins de 40 sapins et célébré ensemble leur fin de vie et de plaisir de Noël.



par une belle flambée

- Le « Péri-anniv' ». L'équipe d'animation du périscolaire a souhaité fêter ses 5 ans d'existence. Notre association a créé un partenariat avec les « P'tit Helli Diff », afin de créer une entraide mutuelle à cette action. Cette fête a eu lieu le 1er juin. Le beau temps était au rendez-vous. De nombreux ateliers ont été

proposés au cours de la journée (Atelier LEGO dont notre foyer rural a financé

le matériel négocié à hauteur de 50 euros la prestation). Cet atelier a été animé par nos instituteurs qui ont répondu de manière enthousiaste à cette entraide bénévole. L'équipe du périscolaire a proposé un Escape Game. Il y avait également un parcours des sens, une course de sacs, un baby foot géant animé par les papas.

A la tombée de la nuit était prévu un cinéma plein air, que nous avons demandé auprès de la Communauté d'Agglomération Saint-Avoid

Synergie (CASAS). Cette prestation est intégralement financée par la CASAS et proposée par des prestataires des foyers ruraux. Une telle séance coûte environ 1500 euros. La CASAS en subventionne une dizaine sur le territoire. Malheureusement, le serveur ayant planté ce soir-là, il a été impossible de le remettre en route. Malgré tout, nous avons bien digéré les pop-corns..



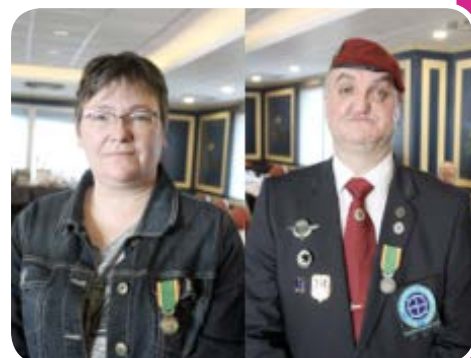
Les Portes de la mémoire

L'association compte 31 membres dont 5 membres de nationalité Américaine.

Cette année 2019 fut une année riche en commémorations et manifestations, du fait que nous sommes dans la 75ème année de la libération de nos communes lors de la seconde guerre mondiale.

Le 23 février 2019, le président de l'association M. Guy Reichert et sa compagne Mme Linda Vogel ont tous deux été distingués par la Médaille de l'Encouragement du Dévouement et du Bénévolat échelon Bronze pour Madame et Argent pour Monsieur. Ceci récompense 11 et 30 années de Bénévolat.

Félicitations à eux !!



Avril 2019,

Assemblée Générale en la présence de notre Député M. Fabien Di Filippo, du Maire de Hellimer M. Romuald Yahiaoui. Suite à l'Assemblée, nous nous sommes retrouvés autour d'un vin d'honneur et d'un repas servi au Restaurant « LE FLORIDE »

Mai 2019

Participation à l'organisation de plusieurs cérémonies dans le secteur, dont la cérémonie du Memorial Day au cimetière Américain de Saint-Avold.

Lors de cette cérémonie, une gerbe a été déposée par l'association, en l'honneur des 544 soldats du 35th d'Infanterie qui y reposent.

Le 14 mai, l'association a organisé, en coopération avec l'école, une visite du fort de Simserhof (ouvrage de la Ligne Maginot). Ce fut une nouvelle fois une très belle journée pour les enfants.

Septembre 2019

L'association a accueilli 5 Américains, tous en quête de réponses sur le passé de leurs ancêtres, tombés en Moselle lors de la Seconde Guerre Mondiale.

Il y eut d'abord les 3 soeurs, Dorothy, Lorie et Fran JAWORSKY, originaires de Pennsylvanie. Dorothy rédigeant un livre sur le Caporal Michael «Nick» Brasca (66e Bataillon d'Artillerie Blindée) est venue compléter ses recherches. Puis 1 couple : Bill et Michèle Anonsen venus de Colorado Springs ; Michèle retrace le parcours de son père, Clarence Kemper (137e Régiment d'Infanterie) de la Normandie jusqu'à Achain.

M. Guy Reichert leur a fait visiter le village et leur a détaillé les étapes de la libération du village par les soldats américains.

Le 15 septembre, commémoration du 75e Anniversaire de la Libération d'Achain par le 134th Infantry Regiment, 35th Infantry Division, le 13 Novembre 1944.

Lors de cette cérémonie, organisée par l'association et la commune d'Achain, une plaque commémorant les combats pour la prise d'Achain a été dévoilée. Cette cérémonie s'est faite en présence de nombreux élus, du Chef de Corps du CFIM de Dieuze le Lieutenant-Colonel Dumont, de M. Joseph Alotto Surintendant Adjoint du Lorraine American Cemetery de Saint-Avold, représentant Mme Jamie D. McCourt Ambassadrice des Etats-Unis à Paris et de la Colors guard de Spangdahlem (Allemagne) Air Force Base.

Le 11 octobre 2019

Première, conférence débat sur la libération de Morhange et ses environs par la 35th Infanterie Division, organisée par l'UCAME et l'association à Domofutura.

Merci pour leur aide à Laurent Zampieri, Frédéric Bauer et Philippe Nisi.

Etaient présent lors de cette soirée :

le Vice-président de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold SYNERGIE Claude Bitte.

le président de l'UCAME Sylvain Parmentier

des membres de l'association du Saillant de Barst ainsi que nombreux participants jeunes et anciens.

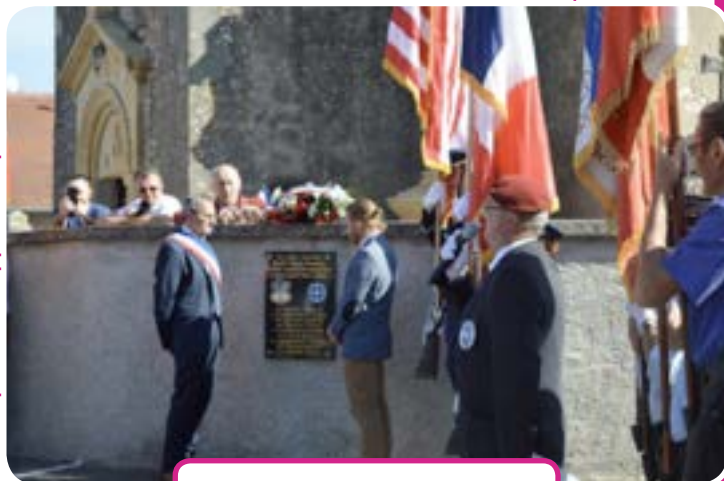
Le 5 novembre 2019

M. Guy REICHERT a organisé la cérémonie de remise de bérets au Cimetière Américain de Saint-Avold, pour les nouvelles recrues de la 7e Section à l'Instruction, de la 12e Cie du C.F.I.M, provenant du 132e R.I.C (Regiment d'Infanterie Cynotechnique), de Suippes arrivant d'une marche de 12,5 KM. Ils ont été accueillis par le Surintendant Adjoint Joseph Alotto et Valérie Muller, accompagnés du porte drapeau de l'association M. Jean-Luc Breneur.





Soeurs JAWORSKY



Libération d'Achain

Sapeurs Pompiers

Banquet de la Ste Barbe des SPV de Hellimer



Le samedi 14 décembre 2019, les sapeurs-pompiers de Hellimer se sont réunis avec leurs collègues de Leyviller, St Jean-Rohrbach et Hilsprich pour fêter leur Ste Patronne à l'occasion du banquet des sapeurs-pompiers. Cette manifestation est l'occasion de rendre hommage à tous les hommes et femmes qui font partis des centres locaux et qui donnent de leur personne pour aider leur prochain, même parfois au péril de leur vie.

Le Commandant Emmanuel Wack, Chef de la 2^e compagnie de Forbach St Avold, représentant le Directeur Départemental d'Incendie et de Secours de la Moselle, a rappelé les nouveaux enjeux et projets des pompiers de la Moselle.

Pour le CI de Hellimer, deux pompiers ont été mis à l'honneur suite à la réussite au stage COD 0. Il

s'agit de Lara Nisi et Quentin Schwarz qui ont obtenu la qualification pour être conducteur. Puis le Commandant Wack a remis la médaille or des 10 ans de Chef de Centre au Lieutenant Haven Barbara. La Chef de Centre, son adjoint Michel Zolotareff et l'ensemble du personnel du centre les félicitent pour leur réussite à leur stage, leur disponibilité et leur engagement.

Le Ci Hellimer accueille également désormais 7 Jeunes Sapeurs Pompiers : Jules Schwarz (JSP3), Roxane Dabrowicz (JSP3), Nicolas Muller (JSP2), Flavie Marie (JSP2), Lucas Brun (JSP1), Yoann Calcaterra (JSP1) et Justine Molter (JSP1). Recrutement de SP volontaires et de JSP

Comme dans beaucoup de villages, les sapeurs-pompiers volontaires sont de moins en moins nombreux. Alors si vous désirez rejoindre la famille des soldats du feu, vous pouvez nous contacter au 06 74 18 04 51 ou au 03 87 01 89 30. Le Lieutenant HAVEN Barbara se tiendra à votre disposition pour répondre à vos questions.

Il en va de même si vous avez 12 ans avant le 1er septembre 2020 et que vous souhaitez devenir jeune sapeur-pompier, contactez la Chef de Centre (voir numéro ci-dessus). Les cours se déroulent le samedi matin de 8h00 à 11h30.



Vervillages

Vervillages est une association à but non lucratif, créée à Hellimer en 2016 pour :

- valoriser la consommation de produits biologiques cultivés et élevés dans nos exploitations LOCALES (dans un rayon de 50 kms) ;
- promouvoir l'accès de tous à une alimentation saine, au prix juste et en circuits courts ;
- encourager le développement de l'agriculture biologique qui respecte la biodiversité et la qualité de notre cadre de vie rural,
- créer des espaces d'échanges et de savoir-faire pour redécouvrir les variétés locales, pour réduire le gaspillage, la pollution et les emballages inutiles.

Chaque vendredi de 16h à 19 h : les bénévoles vous accueillent à « La laiterie » rue d'Insming où a lieu le DEPOT-VENTE de nos producteurs BIOS locaux. Vous pourrez acheter à votre guise : les pains, bières, fromages de chèvre et vache, yaourts, crème, œufs, huiles, pâtes, lentilles, farines, légumes, fruits, savons, vins, confitures, miels, tisanes ...)

Le 2ème dimanche d'octobre de 10h à 18h au foyer : c'est le grand jour du Marché BIO du TERROIR et de l'ARTISANAT où participent 14 producteurs bios avec leurs stands bien garnis ! Vous êtes aussi nombreux à apprécier la restauration rapide et le menu du jour, confectionnés avec leurs produits frais. Sont également présents des artisans locaux qui créent, recyclent et transforment avec goût et imagination...

Pour tout renseignement : vervillages@gmail.com Tel : 07 66 31 91 02
<https://vervillages.wixsite.com/vervillageshellimer>

Club VTT

Le club VTT Hellimer a organisé sa randonnée « des Orchidées » en juillet avec une participation légèrement en baisse par rapport aux autres années. Cette tendance est générale sur l'ensemble des clubs de la Moselle.

Des récompenses ont été attribuées aux plus méritants en fin de journée. La remise des prix a été faite par les élus de notre municipalité que nous tenons à remercier au passage.

Le club a fait également d'autres sorties au sein d'autres clubs vélos et des sorties internes comme dans le Jura « randonnée de la forestière » 85 km vtt.

Nous avons organisé courant novembre dans la salle communale, l'assemblée générale du CODEP 57 (Comité Départemental de la Moselle de la Fédération Française de Cyclotourisme) en présence de M. BITTE Claude et du député M. DI FILIPPO Fabien. La soirée s'est terminée autour d'un repas convivial servi au restaurant « LE FLORIDE ».

Prochaines manifestations pour 2020 : rendez-vous le 26 juillet.

Pour tous renseignements M SCHERER Benoit 06 72 43 23 70
 M. BECK Fabrice 03 87 82 07 98
 M. SCHERER Jean Luc 03 87 98 60 76

Club canin

Venez découvrir l'Association Cynophile d' Hellimer, association gérée et animée par des bénévoles, moniteurs diplômés de la Société Centrale Canine au service du chien, de son éducation, de son intégration dans la vie et dans la ville, sans oublier sport et compétitions canines, à travers des méthodes ludiques et dans un climat convivial...

Le club compte actuellement :

6 Moniteurs en éducation ; 2 Moniteurs habilités au mordant ; Formateur habilité formation des maîtres détenteurs de Chien 1ère et 2ème Catégorie ; 1 Educatrice diplômée école du chiot

Le club pratique en dehors des séances d'éductions, 2 disciplines en concours : le Ring et l'Obéissance, cette dernière est ouverte à tous les chiens avec ou sans papiers.

Les séances d'éducation ont lieu le Samedi à 14h et le dimanche à 9h30, l'école du chiot (3 à 6 mois) le dimanche à 9h30.

Pour tous renseignements, s'adresser au club lors des séances ou par téléphone au : 03 87 01 24 76 à Mr SCHIVO Patrick

Projet 2020

Le club organisera un concours en Obéissance les 27 et 28 Juin 2020 sur son terrain, buvette et restauration sur place, entrée gratuite.

Le Comité vous souhaite, à vous Lecteurs de ce bulletin, à vous Elus Municipaux et à tous les Membres actuels et futurs du club une Bonne et Heureuse Année 2020



Les P'tits Helli-Diff

L'association a été créée il y a 4 ans et a pour but de venir en aide aux enfants des écoles de Hellimer et Diffembach les Hellimer pour leur financer différentes activités et sorties tout au long de l'année scolaire.

Elle organise plusieurs actions pour pouvoir réaliser ces projets: Opérations croissants/baguettes, vente de décorations de Noël, vente de roses de Noël, fête de la St Nicolas, tombola pour la galette des rois, une chasse aux œufs de Pâques et la fête de fin d'année scolaire.

Toutes ces actions ont permis de financer différentes sorties scolaires pour les deux écoles (cinéma, ferme, théâtre, classe de neige...) ainsi que l'achat de livres.

Pour 2020, des actions similaires seront reconduites.

L'association tient à remercier les maires et les conseillers municipaux des deux communes pour leur soutien lors de ces différentes manifestations. Nous remercions également tous les parents et personnes volontaires et bénévoles pour leur implication et leur soutien à chacune de nos actions.



2019 AU FANTASTIQUE



Périscolaire

Le changement des rythmes scolaires nous a obligé à adapter les activités du soir au périscolaire. Nous sommes passés de 1h d'activité à une demi-heure. C'est pourquoi cette année, nos projets se font sur plusieurs soirs voir plusieurs semaines.

Le projet « Un chemin, Une école » a été inauguré avec 2 panneaux réalisés par le périscolaire.

Le projet des 5 ans du périscolaire a été préparé sur le temps périscolaire avec la présence de certains parents.

Pour finir l'année, nous avons organisé un marché de Noël le 20 décembre 2019, avec les autres périscolaires de l'est de la Moselle. Chocolat chaud, gâteaux, biscuits de Noël, exposition des bricolages et chants étaient au programme.

Centre de Loisirs

Février : Les super-héros

Une trentaine d'enfants était présent pour fabriquer leurs capes et masques, ainsi devenir de vrai super héros. Ils ont résolu leur premier mystère « Les doudous disparus » et ont mené le voleur en justice. Après quelques cours de vols et d'agilité ils ont pu former l'Ecole des Super Héros et recevoir notre star « Superural ». Lors d'un grand spectacle à Holving, le dernier jour, Superural a dû accomplir une grande mission et voyager au coeur de 5 univers différents représentés par 5 centres de loisirs de la Moselle (Puttelange-aux-lacs, Holving, Lixing-lès-Rouhling, Grosbliedestroff et Hellimer).



Avril 2019 : Réveille l'aventurier qui est en toi !

Ils étaient 23 enfants à pousser les portes du centre de loisirs pour prouver leur courage. Tout au long de la semaine, ils se sont affrontés dans différentes épreuves sportives, intellectuelles mais aussi gustatives. Stan le grand aventurier nous a rendu visite en fin de semaine pour leur confier une mission. Accompagnés de leurs parents, grands-parents ou encore frères et sœurs, nos petits aventuriers sont partis en quête du trésor perdu. La semaine s'est achevée autour d'un goûter confectionné par les enfants.



Eté 2019 :

C'est sous un soleil de plomb, mais dans la bonne humeur que se sont déroulées les vacances d'été à Hellimer.

La 1ère semaine, nous avons accueillis 36 enfants sur le thème Contes et Légendes. Nous nous sommes rendus au château de Freistroff, où un certain nombre d'activités étaient proposées (Visite du château, parcours pieds-nus, chasse au trésor et Labyrinthe de maïs). En fin de semaine, un petit spectacle totalement imaginé par les enfants a été présenté aux parents.



La 2ème semaine ce sont 29 acteurs qui se sont bousculés dans les studios d'Hellimer pour participer à la création mais aussi au grand tournage du film « Une journée à Pery Potter ». D'autres activités comme la création de portrait de star ou encore une séance photo ont régalé petits et grands. Nos petites stars se sont rendues à Vigy en fin de semaine pour visiter le labyrinthe de maïs.

La 3ème semaine, le rassemblement des foyers ruraux de Moselle a eu lieu à Delme. 6 enfants du Fantastique étaient présents. C'est à Delmywood avec le réalisateur Mamohrdü que s'est déroulée la semaine. Les films des centres de loisirs étaient en compétition durant la semaine, mais Mamohrdü était le favori du jury pour l'Orchidor. C'était avant que son film ne disparaisse mystérieusement.

Toussaint : La bande dessinée

Le dernier centre de loisirs de l'année 2019 a porté sur la Bande dessinée. Des jeux de bulles et d'histoires ont rythmé notre semaine, ainsi que la réalisation de carnets pour chaque enfant avec un héros inventé (ou pas) qui vit des aventures. Les bijoux de la Castafiore ont encore disparu, avec l'aide des amis de Tintin nous avons pu démasquer le coupable, Bianca ne reprendra plus la même accessoiriste. Pour l'occasion, nous sommes allés au château de Mabrouck où une exposition sur Tintin nous a fait découvrir davantage les ficelles du métier de dessinateur



Festi'Anniv

Samedi 1er juin au foyer de Hellimer, s'est déroulé un anniversaire pas comme les autres. Durant toute l'année enfants, ados, enseignants, associations « Hellim'anim » et « Les p'tits Helli-Diff » en collaboration avec l'équipe périscolaire se sont mobilisés pour organiser les 5 ans du périscolaire. Le projet est né pendant les apéros familles du vendredi soir, le but était d'avoir une journée festive où tous les acteurs éducatifs sont réunis.

Différents stands de jeux étaient proposés, comme un escape game, une course de sac, un parcours pieds nus, un baby-foot géant mais aussi un atelier Lego avec l'association « Fanabriques » ainsi que plusieurs stands de restauration.



Ski et neige pour les écoliers

Quarante-huit élèves du CP au CM2 de l'école de Hellimer sont partis, une semaine durant, en classe de neige dans les Vosges. Encadrés par leurs enseignants et des parents d'élèves, le groupe a posé ses valises au centre des Jonquilles à Xonrupt-Longemer. Cette classe de découverte a été en partie financée par les parents, les communes de Hellimer et Diffembach-Lès-Hellimer, l'APE et la coopérative de l'école de Hellimer.

Une première expérience de vie sans les parents où ils ont vécu en collectivité et ont été responsabilisés dans la gestion de leur vie quotidienne. Outre les tâches qui leur incombaient, les enfants se sont initiés au ski à La Bresse, évidemment, mais aussi aux raquettes et ont eu la chance de pouvoir visiter la bergerie de Straiture et la confiserie de Plainfaing. La neige était au rendez-vous avec plus de 1m25 de couverture blanche.

Voilà bien des souvenirs et des anecdotes qui donneront matière au travail scolaire, dès leur retour sur les bancs de l'école.



Visite de la bergerie



marche en raquettes

ATELIER THEATRE



Atelier théâtre : Caroline Ferry, comédienne et chanteuse, est intervenue dans le cadre d'un projet théâtre en partenariat avec le rectorat et la Direction Régionale des Affaires Culturelles : théâtre d'ombre, jeux de marionnettes, contre-fable, chansons, jeux de diction sur 3 semaines (une par classe), du 25 février au 14 mars. Deux représentations ont été données aux parents le 7 et 14 mars au Foyer Socioéducatif.



USEP

Le 2 avril l'école élémentaire de Hellimer a accueilli une rencontre Usep de jeux de balles où les 149 élèves de CP, CE1 (ainsi que quelques CE2) des écoles d'Altwiller, Diffembach, Frémestroff, Hellimer, Laning, Lixing-Les-St Avold, Leyviller et Vahl-Ébersing se sont retrouvés.

Cette manifestation s'est déroulée sur le city-stade de la commune et dans la cour de l'école. Tous les élèves ont pu participer aux cinq ateliers tenus tout au long de la matinée par les enseignants. Tous ont été mélangés dans les équipes. Au programme : jeu de passes, relais dribble, relais balle au pied, bowling et jeu de visée, les enfants s'en sont donnés à cœur joie.

Après la remise d'un diplôme de participation et un goûter servi par les parents d'élèves, c'était déjà l'heure de rentrer dans les écoles respectives.



Prix PEP

Mercredi 24 avril s'est tenu pour la 16ème année consécutive la réunion du jury composé d'enfants pour élire le grand gagnant du Prix Littéraire «PEP Solidarité» 2019 au cloître des Récollets à Metz. Chaque année les PEP (Pupilles de l'enseignement public) organisent cet événement.

Ce sont 50 enfants représentant 25 classes venus de toute la Lorraine qui ont débattu et soutenu 2 heures durant et dans le plus grand secret l'ouvrage plébiscité par leur classe respective.

Ces enfants présents à la réunion du jury ont été choisis au préalable par leurs camarades dans leur classe respective pour venir les représenter ainsi que leur établissement. Elsa et Adrien ont donc représenté leur classe de l'école de Helli-mer.

A l'issue de cette réflexion «Mon chien est raciste» de Audren a été proclamé solennellement vainqueur du 16ème Prix Littéraire.

Dans ce livre, Minou, le chien de la famille de Maël, est raciste, il n'aboie que contre les gens à la peau foncée ! Maël et ses parents sont très gênés. Maël se pose beaucoup de questions : peut-il continuer à aimer son chien ? Peut-on être à la fois intelligent, gentil et raciste ? Peut-on désapprendre à être raciste ?

Pour en arriver à ce résultat, c'est au total environ 800 élèves qui ont été amenés à lire sur plusieurs mois et à choisir parmi les 5 ouvrages en compétition selon des données critiques et étayées.

L'objectif de ce prix est d'être un support pédagogique et éducatif pour les enseignants. Il s'inscrit dans le projet de prévention de l'illettrisme. Il doit aider à amener les jeunes à la lecture et à l'échange que permet celle-ci. Il s'agit aussi de permettre aux enseignants de bénéficier de supports d'éducation civique et de formation du citoyen à travers les thèmes choisis.

La remise officielle du prix a eu lieu au conseil régional à Metz le 7 juin.



Sortie Simserhof



Une sortie au Simserhof à Sierstahl a eu lieu le 14 mai après-midi. Nous avons visité l'ouvrage de la ligne Maginot, accompagnés de Guy Reichert. Les entrées (4€ par élève) ont été offertes par l'association Les portes de la Mémoire. Le transport a été financé par les communes (500€). Cette sortie a été très intéressante, les animateurs étaient très efficaces, surtout pour la classe de CP CE1 où ils se sont très bien adaptés au niveau des élèves. (Visite sous forme d'une histoire racontée par un soldat, avec des vidéos tout au long du parcours).

Voyage à travers la galaxie

Les 75 écoliers de Hellimer et Diffembach-Lès-Hellimer ont fêté la fin de l'année scolaire vendredi 14 juin devant un public nombreux. Cette année, les saynètes présentées emmenaient les spectateurs dans un voyage à travers la galaxie. Tout le monde en est sorti des étoiles plein les yeux, se rappelant les grands classiques de la science-fiction qui ont été revisités par les enfants.



Journée Patrimoine

Les élèves de CE2 et CM se sont rendus au centre nautique de Mittersheim pour une journée patrimoine, sport et environnement le vendredi 21 juin. La journée était entièrement organisée par les élèves de CM de l'école de Mittersheim en partenariat avec les associations du centre nautique (les ateliers proposés : canoë kayak, marche pour découvrir le patrimoine du village, randonnée à vélo autour du centre nautique avec présentation de l'histoire de Mittersheim par les élèves de là-bas).



Festival de Musique



Une sortie au festival de musique (Journée des enfants) La remorque du Pat, à Maizeroy, a été organisée le vendredi 28 juin pour les classes de l'élémentaire. Les communes ont payé le transport (320€). La journée s'est organisée autour de 2 concerts et d'une activité de 30 minutes encadrée par des bénévoles, (1200 élèves sont attendus). Ce festival est entièrement gratuit pour le public scolaire et s'est poursuivi durant le week-end. Le repas a été tiré du sac à midi, avec sur demande de l'organisateur, un objectif du repas 0 déchet.

Concours

Bouchons Bonheur: à nouveau le premier prix pour les élèves de l'école

Pour soutenir l'action de l'association Bouchons Bonheur 67 (qui œuvre, en France, pour recueillir des fonds et permettre l'acquisition de matériel pour handicapés), la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie organise pour la seconde année un jeu concours intitulé Collecte de bouchons entre les différentes écoles du territoire. La durée du concours était de neuf mois. Les écoles étaient classées en plusieurs catégories. L'école de Hellimer est arrivée en tête de sa catégorie (établissement de 50 à 100 élèves) avec 516 kg de bouchons collectés, soit un peu plus de 9.7 kg de bouchons par élèves pour cette école rurale. Mardi 25 juin, Guy Born, vice-président de la CASAS, accompagné du maire de Hellimer, Romuald Yahiaoui, ont remis le prix de ce concours aux élèves en présence de Christian Leininger, président de Bouchons Bonheur 67, de Marjorie Thil et Laurent Funfschilling, ambassadeurs du tri de la CASAS, qui ont pesé les bouchons tout au long de l'année. Christian Leininger a souhaité être présent pour féliciter les enfants et expliquer le rôle de l'association qu'il préside. Il a souligné l'excellente initiative de la CASAS avec l'organisation de ce concours et souhaite vivement que d'autres collectivités y songent. Les enseignants étaient ravis pour leurs élèves et tenaient à remercier les parents qui ont trié tous ces bouchons.



Un chemin une école

Un chemin, deux écoles et un péricolaire

Mardi 2 juillet, le rendez-vous avait été fixé à l'école élémentaire de Hellimer où se situe le point de départ du circuit de randonnée créé par les écoles de Diffembach-Les-Hellimer et Hellimer ainsi que le péricolaire des deux villages. Ce projet nommé « Un chemin, une école » a été initié par l'ex Communauté de Communes du Centre Mosellan puis mené avec le soutien financier de de la Communauté d'Agglomération de Saint Avold Synergie (pour un budget de 14000€), le concours des deux communes concernées et en partenariat avec la fédération française de randonnée pédestre (FFRP), représentée ce jour par son président départemental, Daniel Vyzade.



Des enfants, des parents, des enseignants, des élus de la CASAS, des maires du secteur, des conseillers municipaux, des habitants des villages et des adhérents du club de rando se sont retrouvés pour inaugurer ce sentier. Concrètement, la boucle fait 5,5 km et passe par les villages de Diffembach et Hellimer, elle longe également le ruisseau Sainte Marguerite, limitrophe des bans des deux villages. 10 panneaux sont répartis sur cette boucle, conçus par les enfants. Ils traitent aussi bien de la faune et de la végétation locale, du patrimoine historique, des paysages remarquables et de la géographie avec la table d'orientation. Après trois années de travail avec une centaine d'enfants, le chemin est maintenant une réalité. Denise et Maurice Belvoix, animateurs de la FFRP, ont accompagné les élèves, les enseignants et le personnel du péricolaire tout au long de cette aventure.

Ensuite, tout le monde s'est retrouvé sous le préau de l'école à l'invitation de Gaston Risse et Romuald Yahiaoui, maires de Diffembach-Les-Hellimer et Hellimer. Les maires ont profité de ce moment pour souhaiter bon vent aux élèves de CM2 quittant l'école pour le collège ; ils leur ont remis un présent pour bien débiter au collège.

Le concept "Un Chemin, une Ecole"

Ce concept rentre dans une démarche de partenariat entre une école / un Club / une Collectivité. Il rentre aussi dans un projet plus global de développement de la pratique de la randonnée pédestre chez les jeunes, particulièrement autour de ses valeurs sociales et éducatives. Ce concept est développé au niveau national par la FFRP. Localement, il existe des chemins à Erstroff et Lelling.



Une rentrée numérique

41 élèves ont fait leur rentrée à l'école élémentaire le lundi 2 septembre. Les plus grands ont très vite trouvé leurs marques alors que pour certains des plus petits, c'était une grande découverte.

Les deux classes de l'école sont dotées depuis la rentrée de vidéo projecteurs interactifs (VPI) installés au-dessus de nouveaux tableaux tactiles.

Chaque classe a également été équipée d'un PC portable et d'une tablette afin de piloter ces VPI.

Deux enseignants (Mme Carpentieri et M Lagrange) ainsi que deux accompagnantes des élèves en situation de handicap (Mme Furno et Mme Laudwein Gury) encadrent les élèves.



Nettoyons la nature

Les écoliers nettoient les villages

Les écoliers du regroupement de Diffembach et Hellimer ont terminé la première période de l'année scolaire en parcourant les deux villages par petits groupes afin de ramasser tous les papiers et autres débris, dans le cadre de l'opération «Nettoyons la nature». C'est toujours un bel engagement de citoyenneté qui améliore le cadre de vie de tous. Un goûter a ensuite récompensé leurs efforts.



Municipalité

Repas des Aînés

C'est autour d'une bonne table, au restaurant le Floride, que nos aînés et le conseil municipal se sont retrouvés pour un moment de convivialité. A cette occasion, la municipalité ainsi que le Président de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie M. André WOJCIECHOWSKI ont mis à l'honneur la doyenne Mme ZEINER Jeanne pour ses 90 ans ainsi que le doyen M. MONSEL René, toujours fidèles à ce repas.

Nos aînés ont été heureux de recevoir Mme Sonya CRISTINELLI FRAIBOEUF, vice-présidente du Conseil Départemental, qui a adressé un message en faveur de la politique sociale envers les seniors. M. Claude BITTE, conseiller départemental et M. Fabien DI FILIPPO, député de la circonscription ont également répondu favorablement à l'invitation du Maire et ont pu s'adresser à toute l'assemblée et aller à la rencontre des habitants.



Participation citoyenne

Suite à la réunion du 27 novembre 2018 lors de laquelle la commune souhaitait s'engager dans la démarche de « participation citoyenne », le Maire Romuald YAHIAOUI a signé le protocole établissant le dispositif de participation citoyenne avec la gendarmerie représenté par le Capitaine Stéphane TRENTIN, adjoint au commandant de la compagnie de gendarmerie de FORBACH, en présence du Commandant de la Brigade de Morhange et d'une partie des 10 référents de sureté qui ont souhaité s'investir dans cette démarche.

Ce dispositif fait l'objet d'une indication à chaque entrée du village.

Il vous est toujours possible d'adhérer à ce dispositif. Veuillez dans ce cas vous inscrire en mairie.



Inauguration

Un jardin d'agrément à la Mairie

Les habitants de Hellimer étaient invités le 21 octobre à l'inauguration du jardin d'agrément de la mairie. Cela met un terme au vaste projet de réhabilitation de l'ancien presbytère, démarré en 2014.



Cette réalisation participe à la mise en valeur de la Mairie et de tout le quartier de l'Eglise, lieu où se trouve également « la maison Bonert à pans de bois », classée à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1992, située juste en face du jardin et qui est maintenant bien visible depuis celui-ci.

C'est l'entreprise MB PAYSAGE qui a réalisé les travaux, un juste équilibre entre minéral et végétal avec une intégration parfaite des anciennes pierres ornementales de l'ancien jardin.

L'Etat, la Région et le Département ont contribué au financement de ce

projet.

Le coût global de l'opération se monte à 84 203 € HT ; sur cette somme Mme le Sous-Préfet a accordé une subvention de 16 100 € dans le cadre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux), la Région Grand-Est a octroyé une subvention de 12 075 € dans le cadre de l'aide au territoires Ruraux et le Département de la Moselle une subvention de 16 100 € dans le cadre de l'AMITER.

Le cumul de ces aides représente un peu plus de 50 % du financement, elles se sont révélées indispensables à la réalisation de ce projet.

Romuald Yahiaoui a remercié chaleureusement tous les acteurs du projet pour leur soutien qui permet de mener à bien de tels projets de mise en valeur du patrimoine local et d'amélioration du cadre de vie et du maintien des services publics dans les villages. Il a ensuite invité toutes les personnes présentes pour le verre de l'amitié.

11 Novembre

C'est sous un soleil radieux que les habitants de Hellimer ont commémoré, ce dimanche 10 novembre, l'armistice du 11 novembre 1918, devant le monument aux Morts.

Encore une fois de nombreux portes drapeaux, d'anciens combattants étaient présents, aux côtés des sapeurs pompiers, des représentants du petit ouvrage du Kerfent en tenue d'époque et des écoliers de Hellimer et Diffembach.

Romuald Yahiaoui, maire, accompagné de Guy Reichert, ont dirigé cette cérémonie. Après la lecture du message du Secrétaire d'État auprès de Madame la Ministre des Armées, chargée des Anciens Combattants et du dépôt de gerbe par M. Claude Bitte (Vice président de la CASAS), M. Gaston Risse (Maire de Diffembach les Hellimer), M. Christian Legrand (Maire de Basing) et de M. Romuald Yahiaoui (Maire de Hellimer), les enfants des écoles de Hellimer et Diffembach ont entonné une magnifique Marseillaise.

A l'issue de la cérémonie, les invités et les habitants du village se sont rendus au foyer pour le verre de l'amitié.



Agenda des Manifestations

Date	Manifestation	Organisateur
Dimanche 12 janvier	Crémation des sapins	Hellim'Anim
Samedi 18 janvier	Banquet annuel	Club de Gym
Samedi 25 janvier	Soirée Carnaval	A.S.H.
Samedi 1er février	Repas des jeunes	A.S.H.
Dimanche 9 février	Repas des Anciens	Commune
Samedi 18 avril	Chasse aux oeufs	Les P'tits Helli-Diff
Vendredi 12 juin	Fête de fin d'année scolaire	Ecoles
Samedi 27 et Dimanche 28 juin	Concours d'obéissance	Club canin
Samedi 4 et Dimanche 5 juillet	Fête d'été	A.S.H.
Dimanche 26 juillet	Randonnée des Orchidées	Club V.T.T.
Dimanche 4 octobre	Repas paroissial	Conseil de Fabrique
Dimanche 11 octobre	Marché du Terroir	Vervillages
Mercredi 11 novembre	Armistice 14 - 18	Commune
Samedi 21 novembre	Soirée beaujolais	Hellim'Anim
Samedi 5 décembre	Repas de la Sainte-Barbe	Amicale des pompiers
Dimanche 6 décembre	Saint-Nicolas (Diffembach)	Ecoles

(sous réserve de modifications)



Inauguration un Chemin une Ecole



Inauguration Jardin



Jardin de la Mairie



Classe de neige

Mairie de HELLIMER

1, rue Saint-Martin

Tél. 03 87 01 81 97

commune-hellimer@gmail.com

Horaires

Lundi de 17H30 à 19H30

Jeudi de 9H00 à 12H00

www.commune-hellimer.fr